



Les cahiers du commerce

Cahier 4 – Octobre 2018



Evolution de l'emploi dans le commerce de détail

Complément d'enquête

Les données ACOSS (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale) sont disponibles librement et gratuitement sur leur site internet. Elles offrent une image fidèle de l'emploi salarié privé.

Les données exploitées sont celles de l'emploi annuel, disponible par communes.

Le Cahier du Commerce n°4 présente l'évolution de l'emploi dans le **commerce de détail**. Pour affiner les résultats obtenus, nous avons comparé la situation de la métropole lilloise avec celle des **autres grandes agglomérations françaises**, à savoir Lyon, Marseille, Toulouse et Bordeaux.

Ce Cahier n°4 actualise et complète le Cahier n°2 publié en octobre 2017. En effet, il met en évidence quelques sous-secteurs du commerce de détail, à savoir (1) les **supermarchés**, (2) les **hypermarchés** et (3) la **vente à distance (VAD)**, permettant ainsi de donner une image plus fidèle de l'évolution du commerce de détail, hors VAD et hors supermarchés et hypermarchés.

Vous verrez que les résultats obtenus sont parfois étonnants.

Méthode

Les données présentées dans ce document sont issues de l'agence ACOSS.

Les données indiquent, pour chaque commune et chaque type d'activité, le nombre d'emplois.

Les activités sont classées selon la Nomenclature d'Activités Française (NAF) qui regroupe 732 types d'activités.

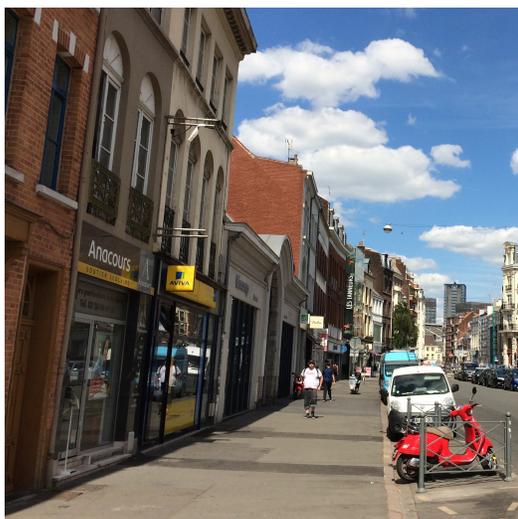
Cette base de données est donc très précise.

Pour travailler sur l'emploi dans le commerce de détail, nous avons utilisé la section 47 « Commerce de détail » qui comprend 50 types d'activités.

- 47.11A Commerce de détail de produits surgelés
- 47.11B Commerce d'alimentation générale
- 47.11C Supérettes
- 47.11E Supermarchés
- 47.11E Magasins multi-commerces
- 47.11F Hypermarchés
- 47.11A Grands magasins
- 47.19B Autres commerces de détail en magasin non spécialisé
- 47.21Z Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé
- 47.22Z Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé
- 47.23Z Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé
- 47.24Z Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé
- 47.25Z Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé
- 47.26Z Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé
- 47.29Z Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé
- 47.30Z Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
- 47.41Z Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé
- 47.42Z Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé
- 47.43Z Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé
- 47.51Z Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé
- 47.52A Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en petites surfaces (moins de 400 m²)
- 47.52B Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en grandes surfaces (400 m² et plus)
- 47.53Z Commerce de détail de tapis, moquettes et revêtements de murs et de sols en magasin spécialisé
- 47.54Z Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé
- 47.59A Commerce de détail de meubles
- 47.59B Commerce de détail d'autres équipements du foyer
- 47.61Z Commerce de détail de livres en magasin spécialisé
- 47.62Z Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé
- 47.63Z Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé
- 47.64Z Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé
- 47.65Z Commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé
- 47.71Z Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
- 47.72A Commerce de détail de la chaussure
- 47.72B Commerce de détail de maroquinerie et d'articles de voyage
- 47.73Z Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé
- 47.74Z Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé
- 47.75Z Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé
- 47.76Z Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour animaux en magasin spécialisé
- 47.77Z Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé
- 47.78A Commerces de détail d'optique
- 47.78B Commerces de détail de charbons et combustibles
- 47.78C Autres commerces de détail spécialisés divers
- 47.79Z Commerce de détail de biens d'occasion en magasin
- 47.81Z Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés
- 47.82Z Commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaires et marchés
- 47.91Z Autres commerces de détail sur éventaires et marchés
- 47.91A Vente à distance sur catalogue général
- 47.91B Vente à distance sur catalogue spécialisé
- 47.99A Vente par correspondance
- 47.99B Vente par automates et autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés n.c.a.

Supermarchés et hypermarchés

Vente à distance



La rue Gambetta à Lille : un commerce en souffrance dans un espace public peu qualitatif.

Commerce de détail

Une chute de l'emploi observée sur la métropole lilloise

La chute de l'emploi observée sur la période 2008 / 2016 (voir Cahier n°2) est confirmée par les nouvelles données publiées en juin 2018 pour la période 2008 / 2017.

L'objet de cette publication est de préciser, voire nuancer cette évolution.

Lille et Bordeaux, deux trajectoires opposées.

- 8,6%

Baisse de l'emploi dans le commerce de détail sur la métropole lilloise entre 2008 et 2016.

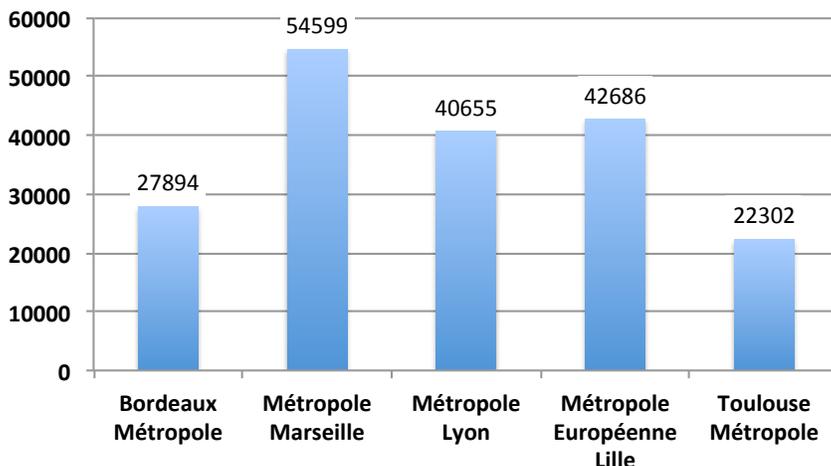
Cette chute représente 4000 emplois.

+13,9%

Croissance de l'emploi à Bordeaux Métropole, soit une hausse de 3400 emplois.

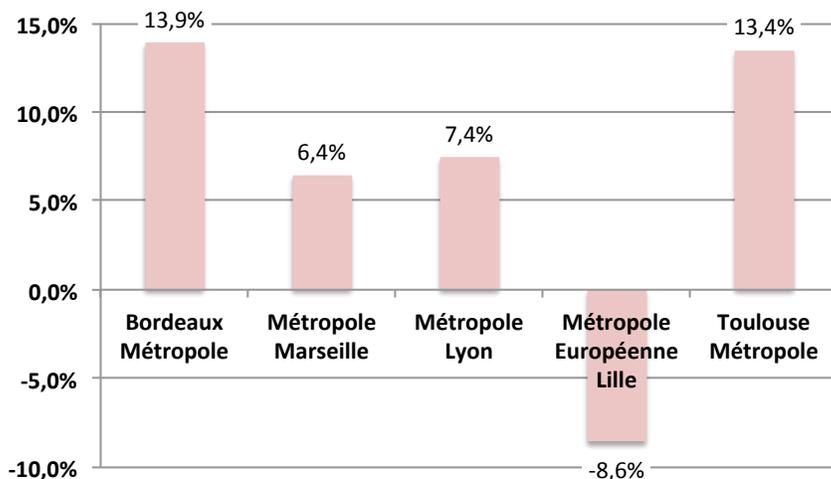
Emploi dans le commerce de détail en 2017

(Sources : ACOSS)



EVOLUTION de l'emploi dans le commerce de détail entre 2008 et 2017

(Sources : ACOSS)



Ces données sont basées sur l'intégralité de la catégorie « commerce de détail » de la nomenclature d'activité françaises (NAF) réalisée par l'INSEE et disponible sur internet. Voir p.2.

Zoom sur

Vente à Distance

Le scénario catastrophe de la métropole lilloise

Le développement de la Vente à distance (VAD) constitue un phénomène déstabilisateur pour le commerce de détail. La croissance exponentielle d'Amazon créé il y a 22 ans, dont le chiffre d'affaires approche les 200 milliards de dollars, dont 8 milliards en France, illustre ce bouleversement. Dans un contexte de stagnation du pouvoir d'achat, ces nouveaux acteurs prennent des parts de marché à d'autres acteurs.

Ce développement est aussi une source d'emplois puisque les sites de vente en ligne spécialisés ont créé ces dernières années des milliers d'emplois en France.

Mais sur la métropole lilloise, il en est tout autre. Même si Chronodrive et Auchan Drive y sont nés et que les enseignes de la grande distribution (Décathlon, Leroy Merlin, etc.) développent leur site de vente en ligne, la VAD détruit des emplois en masse.

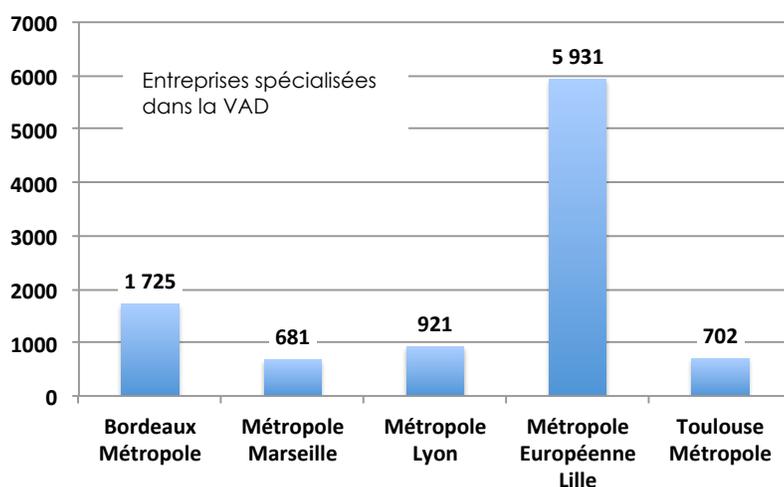
La VAD : le 2nd choc commercial !

Le développement des hypermarchés et des zones commerciales a bouleversé le commerce local et engendré une **redistribution des cartes à l'échelle métropolitaine** (certaines communes gagnent le commerce que les autres perdent).

Le développement de la vente à distance provoque un 2nd choc. Il touche aussi bien le commerce classique des villes que celui de la périphérie, et provoque une redistribution à l'échelle... nationale voire internationale ! Les territoires qui créent des emplois sont ceux qui accueillent les bureaux et pôles logistiques de ces entreprises.

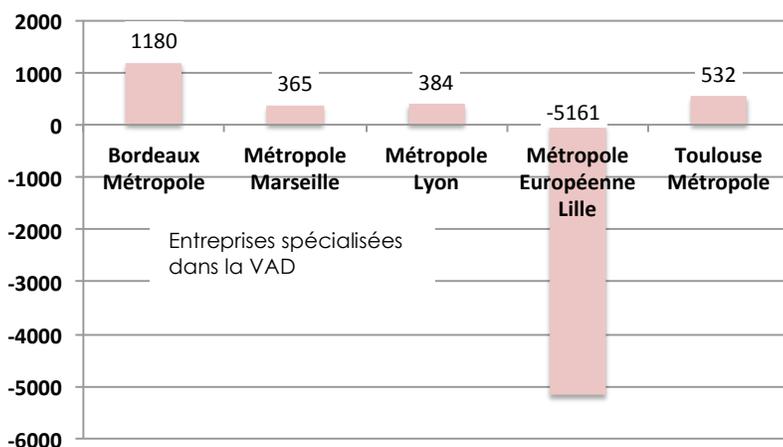
Emploi dans la vente à distance en 2017

(Sources : ACOSS)



EVOLUTION de l'emploi dans la vente à distance entre 2008 et 2017

(En nombre d'emplois / Sources : ACOSS)



3 types d'acteurs dans la vente en ligne :

- (1) Les acteurs historiques : La Redoute, Les 3 Suisses, etc. Ils ont souffert du développement d'internet ;
- (2) Les nouveaux acteurs spécialisés avec des modèles très différents : Amazon, Cdiscount, Chronodrive, Vente Privée, etc. Ce sont les leaders de la vente en ligne.
- (3) Le commerce en ligne réalisé par les nombreuses enseignes classiques (ex : Décathlon dont 4% du CA a été réalisé en ligne en 2017) mais qui n'est pas identifiable dans la NAF.

Zoom sur

Hyper et Supermarchés

Entre déclin et boom de l'emploi

Les données de l'ACOSS pour la période 2007 / 2017 montrent une croissance de l'emploi dans les supermarchés (400 à 2500 m²), alors que les hypermarchés (+ de 2500 m²), sont en souffrance dans toute la France.

Dans ce contexte, la construction en cours de nouveaux hypermarchés, dont l'hypermarché Leclerc au sein du centre commercial Lillenum à Lille, pose question sur leur viabilité à moyen terme.

Sur la métropole lilloise

-200 emplois (-2%)

Perte d'emploi dans les hypermarchés entre 2008 et 2017

+880 emplois (+27%)

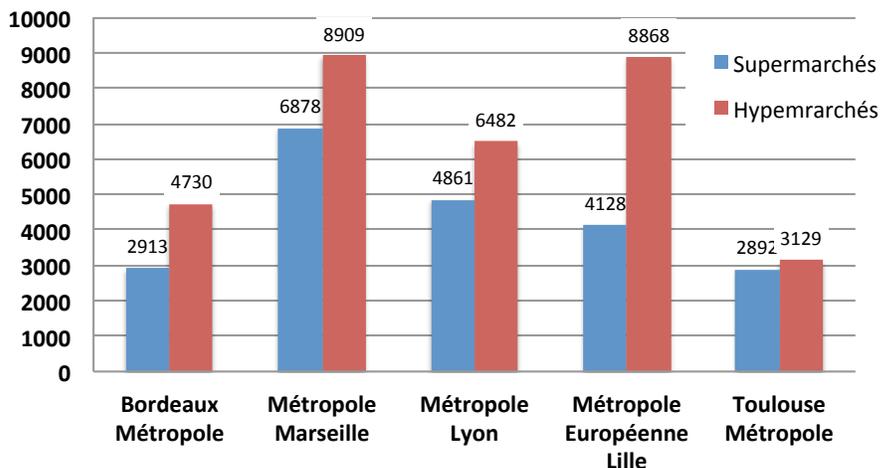
Hausse de l'emploi dans les supermarchés

Ce qui faut retenir :

Si le modèle des hypermarchés est en crise, les grandes agglomérations ont connu un boom des supermarchés dont les surfaces de vente varient de 400 à 2500 m².

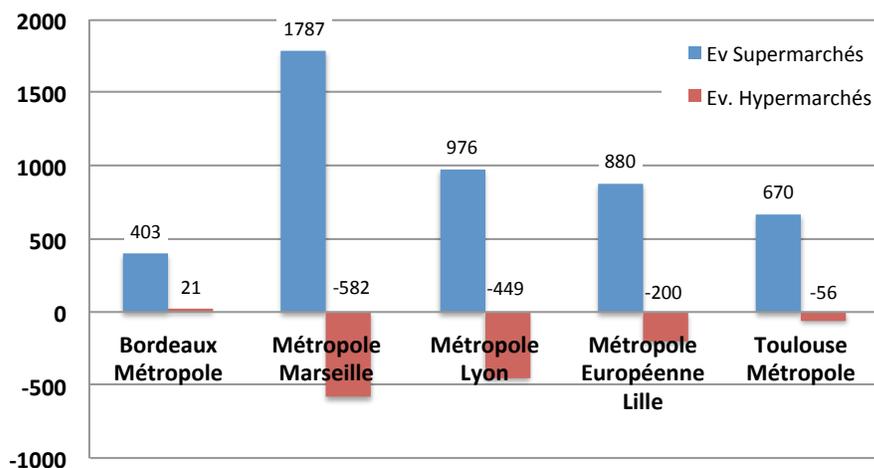
Emploi dans les supers et hypers en 2017

(Sources : ACOSS)



EVOLUTION de l'emploi dans les hypermarchés et supermarchés entre 2008 et 2017

(Sources : ACOSS)



Zoom sur

Le commerce de détail

hors VAD, supermarchés et hypermarchés

Après avoir examiné l'évolution de l'emploi dans la VAD puis dans les supermarchés et hypermarchés, qu'en est-il de l'évolution dans le reste du commerce de détail ?

Les données nous montrent que ce commerce a connu une croissance de l'emploi dans toutes les grandes agglomérations françaises.

La métropole lilloise connaît une situation particulière avec une croissance de l'emploi nettement plus faible qu'ailleurs.

+2,1%

Croissance de l'emploi sur la métropole lilloise dans le commerce de détail, hors VAD et hors supermarchés et hypermarchés.

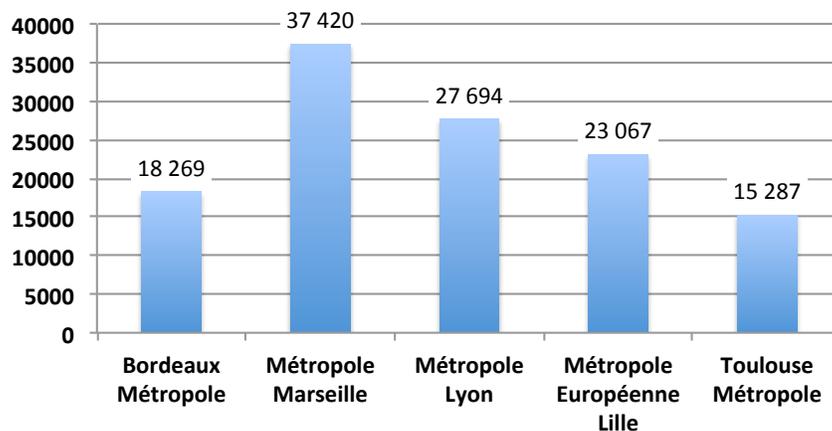
+10,7%

Progression de l'emploi dans le même secteur sur la métropole de Bordeaux.

Quand Lyon a gagné 1900 emplois, la métropole lilloise n'en a gagné que 480 !

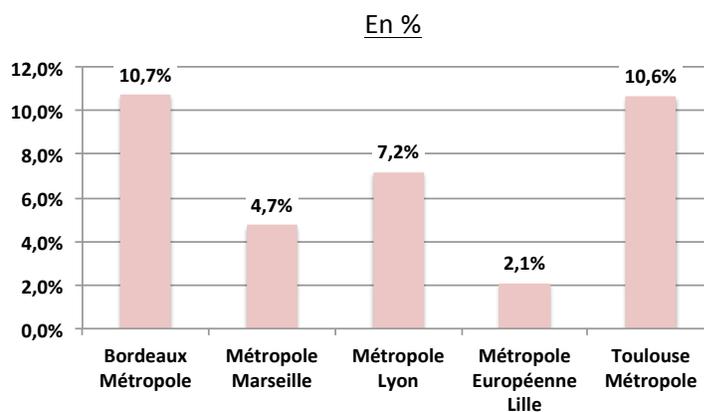
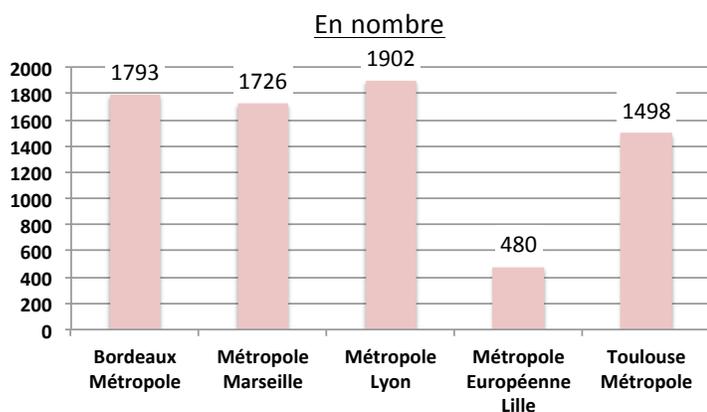
Emploi dans le commerce de détail hors super, hyper et vente à distance en 2017

(Sources : ACOSS)



EVOLUTION de l'emploi dans le commerce de détail hors supers, hypers et VAD entre 2008 et 2017

Sources : ACOSS





Le commerce de détail

Evolution au sein de la métropole lilloise

Les données concernant l'emploi dans le commerce de détail (hors vente à distance) montrent un phénomène de redistribution à l'échelle de la métropole lilloise, porté en particulier par la construction des zones commerciales de Neuville-en-Ferrain, Marquette ou encore Seclin. Lille profite de la création du village Décathlon B'Twin à Hellemmes, sans lequel l'emploi y aurait stagné. De l'autre côté, la liste des villes et villages dont le commerce décline est très longue. De Roubaix en passant par La Bassée, Ronchin, ou encore Lys-lez-Lannoy, les pertes d'emplois dépassent souvent les 20%.

Ainsi, au moins une partie de la croissance de l'emploi dans les centres commerciaux en périphérie se fait au détriment des autres territoires de la métropole lilloise.

Evolution de l'emploi hors VAD

	2017	Var	%	Commentaire
LILLE	9 253	883	11%	Village Décathlon à Hellemmes = 800 emplois.
NEUVILLE-EN-FERRAIN	676	481	247%	Pôle commercial "Promenade de Flandres".
SECLIN	1045	393	60%	Développement de la zone commerciale
MARQUETTE-LEZ-LILLE	416	267	179%	Développement du "Parc de l'innovation"
LEZENNES	412	199	93%	Développement de "Héron Parc" + pôle "Otera".
HALLUIN	317	131	70%	Centre commercial "Promenade de Flandres".
FACHES-THUMESNIL	1 175	98	9%	Pôle commercial "Promenade de Flandres".
FOURNES-EN-WEPPE	67	58	644%	Développement nouvelle polarité commerciale
HALLENNES-LEZ-H	197	50	34%	Développement nouvelle polarité commerciale

La BASSEE	70	-15	-18%
LINSELLES	60	-15	-20%
WATTIGNIES	195	-19	-9%
LOOS	118	-25	-17%
WAMBRECHIES	164	-26	-14%
ENGLOS	569	-30	-5%
LYS-LEZ-LANNOY	179	-31	-15%
ENNETIERES-EN-WEPPE	151	-33	-18%
RONCHIN	59	-35	-37%
MONS-EN-BARŒUL	72	-40	-36%
TEMPLEMARS	43	-42	-49%
La MADELEINE	99	-48	-33%
HOUPLINES	29	-50	-63%
HEM	124	-51	-29%
SEQUEDIN	316	-83	-21%
LEERS	472	-95	-17%
ARMENTIERES	273	-112	-29%
WATTRELOS	291	-130	-31%
ROUBAIX	1 601	-232	-13%

La tendance

- Les centres commerciaux se développent
- Les centres-villes déclinent

Cette liste n'est qu'un extrait des communes dont l'emploi dans le commerce de détail a décliné entre 2008 et 2017.

Si certaines communes sont concernées par le déclin (très relatif) de l'emploi sur leur zone commerciale, comme c'est le cas d'Englos, l'immense majorité concerne le déclin du commerce en ville.



La présence sur la métropole lilloise des acteurs historiques de la vente à distance (La Redoute, les 3 Suisses, etc.), qui sont les ancêtres d'Amazon, est devenu le talon d'Achille de cette métropole. Ainsi, alors que les autres territoires créent des emplois grâce à l'apparition d'enseignes spécialisées dans la VAD, la métropole lilloise en a détruit des milliers ces dernières années. Il est bien évident que Décathlon, Leroy Merlin, etc. ont développé des sites de vente en ligne performants, mais ces derniers ne figurent pas dans le top des sites les plus fréquentés, contrairement à Cdiscount ou encore Vente Privée.

Ensuite, la métropole européenne de Lille est celle dont le commerce de détail, hors vente en ligne et hors supermarchés et hypermarché, a évolué de la manière la moins favorable. Ainsi, face aux +10% de Toulouse et Bordeaux, l'emploi n'a progressé que de 2% sur la métropole lilloise.

Enfin, la structure territoriale du commerce sur la métropole a poursuivi sa mutation. Les territoires qui gagnent de l'emploi sont principalement ceux qui ont construit des surfaces commerciales en bordure des axes autoroutiers, ceci au détriment de nombreuses villes et villages qui ont perdu de leur richesse commerciale. Cette tendance explique la course des maires pour construire ces centres commerciaux.

Conclusion

Pour terminer, **plusieurs recommandations** :

1/ Stopper la création de centres commerciaux en périphérie, lesquels concentrent l'emploi au détriment des villes.

2/ Mettre en place une véritable politique d'observation du commerce. En effet, le travail que nous avons accompli doit être approfondi pour le préciser. C'est important pour mener de bonnes politiques.

3/ Anticiper le déclin des hypermarchés et plus largement des zones commerciales en périphérie.

4/ Soutenir le développement des entreprises de vente à distance sur la métropole lilloise, car, qu'on le veuille ou non, c'est certainement dans ce secteur que se trouvent les emplois de demain.

5/ Améliorer la qualité urbaine des centres-villes pour renforcer leur attractivité.

Une publication commune de :

